



RUGBY CLUB ROUBAIX

Association Loi 1901 enregistrée en Préfecture du Nord sous le numéro W 595000 422
Agréée FFR
Agréée Jeunesse et Sports n° 595348

Siège social : Parc du Carihem – 241 bis, avenue du Parc des Sports – 59100 Roubaix

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8/09/2018

Le 8 septembre 2018 à 17h00, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Vélodrome couvert de Roubaix (Stab) sur convocation du Président de l'Association. L'assemblée est présidée par Monsieur Henri NEIRYNCK, assisté de Madame Pascale WINDELS, en sa qualité de secrétaire de l'Association.

L'Assemblée générale est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Adoption du PV de l'AG du 9/09/2017**
- **Rappel du projet de club 2016/2022**
- **Saison 2017/2018 :**
 - Rapport d'activité
 - Sportif / résultats
 - Actions / événements
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Délibérations
- **Saison 2018/2019 :**
 - Projet d'activité, actions, événements
 - Présentation du staff sportif
 - Partenariats
 - Budget
 - Organisation du RCR et composition du Comité Directeur
 - Délibérations
- **Questions diverses**

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Le Président ouvre la séance en remerciant les adhérents présents ou représentés qui manifestent ainsi leur intérêt pour la vie de l'Association.



Il remercie également la Ville de Roubaix et le Stab-Vélodrome couvert de Roubaix pour le prêt de cette salle qui permet à l'Association de tenir son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de ce jour.

Le Président tient également à saluer les personnalités et les partenaires du Club présents ou représentés, et notamment :

- Madame Florence BARISEAU, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de la jeunesse, des sports et du tourisme,
- Monsieur Éric DELBEKE, Adjoint au Maire de Roubaix en charge des sports,
- Monsieur Fabrice VANNESTE, Président de l'Office Municipal des Sports de Roubaix,
- Madame Catherine OSSON, Députée de Roubaix,
- Madame DESMET, Adjointe au Maire de Wattrelos
- Monsieur André RENARD, Conseiller municipal
- Monsieur Tony MAQUET, Conseiller municipal
- Monsieur Dominique RONDELAERE, Secrétaire général de la Ligue de rugby des hauts de France

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DU 9 SEPTEMBRE 2017

Après lecture du PV de la réunion de l'AG du 9 septembre 2017, son adoption est votée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

PROJET DE CLUB POUR LES SAISONS 2016-2022 :

A partir de la présentation powerpoint annexé au présent PV, il est procédé au rappel du projet de Club 2016-2022 qui repose sur trois piliers : sportif, social et citoyen. Ce projet a été présenté de façon détaillé lors de l'AG de septembre 2017 et approuvé à l'unanimité. Ses trois piliers doivent permettre au club de s'élever comme un pôle de formation référent en Région Hauts-de-France, avec la volonté de proposer du haut niveau pour tous les niveaux.

SAISON 2017-2018

Rapports d'activité et moral :

Le président donne ensuite lecture de son rapport d'activité et moral pour la saison sportive écoulée. Il présente les effectifs du Club et les résultats sportifs par catégorie.

Il évoque également les actions citoyennes menées par l'Association auprès de l'ENPJJ, des collègues de Roubaix et de l'EDHEC.

Le rapport d'activité et moral est annexé au présent PV.

Cette présentation ne fait l'objet d'aucune observation de l'Assemblée Générale.



Rapport financier

A la demande du Président, le Vice-Président assisté de la Trésorière donne lecture du rapport financier de l'Association pour l'exercice écoulé. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Les produits du Club s'élèvent à 152 K€
- Les charges s'élèvent à 146,7 K€
- Le compte de résultat fait donc apparaître un bénéfice net de 5,1 K€

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Concernant la subvention de la Région Hauts-de-France, perçue lors de l'exercice 2016-2017 et non renouvelée en 2017-2018, il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un changement dans la politique sportive de la Région qui priverait le RCR d'une subvention. La Région continue d'accompagner les clubs sportifs dont la meilleure équipe évolue dans un championnat national. Cette subvention était ainsi attribuée au niveau de l'équipe Féminine qui évolue en Fédérale 3. Jusqu'en 2015, la fédérale 3 était un échelon compétitif reconnu comme national dans le tableau des compétitions de la FFR. Depuis 2016, la Fédérale 3 féminine est un échelon régional. Cette donnée n'était pas connue du RCR, d'où sa prévision au budget initial voté en AG de septembre 2017.

Après discussions et constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

- **Adoption du rapport d'activité**
- **Adoption du rapport moral**
- **Adoption du rapport financier**
- **Affectation sur le prochain exercice du bénéfice de l'exercice clos.**
- **Quitus au Président et à la Trésorière qui a réalisé les documents comptables**

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

SAISON 2018-2019

Projets d'activité, actions, événements, vie du Club :

Le président présente les projets, actions et événements attendus pour la saison 2017-2018.

Sont notamment détaillés les objectifs sportifs de l'équipe senior masculine : le maintien en division fédérale. Pour ce faire, le Président présente le staff sportif et détaille les moyens mis en œuvre par le club pour y parvenir.

Le positionnement du club à un niveau fédéral rend nécessaire le développement d'une politique de formation des jeunes joueurs (catégories cadets, juniors et école de rugby) destinée à positionner le club durablement à ce niveau. C'est l'axe fort retenu pour les saisons à venir et sur lequel le Club positionnera son énergie et des moyens. Cette politique de formation doit également être orientée en faveur des bénévoles, éducateurs et du Comité Directeur du Club : en effet, la structure du club doit être en mesure d'accompagner les ambitions sportives au niveau Fédéral.



Le Président présente ensuite les partenaires qui accompagneront le Club pour la saison 2018/2019 et les remercie au nom du RCR et de ses adhérents et bénévoles.

Enfin d'autres actions seront réalisées au cours de la saison 2018-2019 : la Fête de Noël, le Roubaix Rugby 7, Les Ovalies Roubaisiennes.

Un groupe de travail sera mis en place en vue de réfléchir sur les installations du Club, en lien avec la Mairie. A noter également que la convention triennale entre la Mairie de Roubaix et le Club est arrivée à échéance et doit être renouvelée.

Puis la discussion est déclarée ouverte. Aucune observation n'est formulée.

Budget 2018-2019 :

A la demande du Président, le Vice-Président et la Trésorière présentent le budget de l'Association pour l'exercice à venir. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Les produits du Club s'élèvent à 212,6 K€ incluant le report à nouveau de 5,1 K€ de l'exercice précédent
- Les charges s'élèvent à 206,8 K€
- Le compte de résultat fait donc apparaître un bénéfice net de 5,7 K€.

Il est précisé que les produits du club intègrent les hypothèses suivantes :

- Augmentation des cotisations, dotations comprises de la façon suivante :
 - EDR : 120 € > 135 €
 - Juniors : 140 € > 150 €
 - Cadets : 140 € > 150 €
 - Seniors : 175 € > 200 €
 - Féminines : 175 € > 185 €
 - Cadettes : 140 € > 150 €
 - Dirigeants : 100 € > 100 €
- Une augmentation des subventions publiques : Accompagnement de la Région Hauts-de-France (9,5 K€) et de la FFR (frais de déplacement).
- De fortes actions de recherches de sponsors et mécènes.

Au niveau des charges, il est pointé l'augmentation mécanique des frais de déplacement et d'indemnisation du staff sportif et des joueurs.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Prennent successivement la parole :

- Madame Catherine OSSON, qui invite le Club à se rapprocher des conseillers départementaux de Roubaix pour bénéficier de subventions départementales. Le Club confirme avoir identifié cette action et fera le nécessaire. Elle informe également le Club que le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est également à la disposition des associations comme le RCR et qu'il peut accompagner la formation des bénévoles.



- Monsieur DELBEKE, qui invite le Club à réfléchir à une tarification différenciée entre Roubaisiens et non-Roubaisiens. Henri NEIRYNCK rappelle que le niveau tarifaire des licences est déjà peu élevé, qu'une bonne partie de la cotisation est reversée à la FFR et que la cotisation comprend également une dotation par licencié.
- Un parent de l'EDR regrette l'augmentation de la cotisation de l'EDR.

Organisation de l'Association

Le Président évoque enfin l'organisation de l'Association pour la saison à venir.

Les mandats du Président, du Bureau et des membres du Comité Directeur se poursuivent.

Il propose néanmoins à l'Assemblée Générale de réorganiser le Club en Commissions thématiques dont les responsables composeront le Comité Directeur. Ces commissions doivent devenir des espaces de liberté, d'initiatives, de réussite et de formation, sous un pilotage des managers de commission. Les managers favorisent la transversalité dans leur commission et avec les autres commissions. L'organisation de chaque commission est du ressort du manager qui rend compte au Comité Directeur.

Cette organisation doit permettre au Club de relever les défis et ambitions qu'il s'est fixé et de s'ouvrir à de nouvelles compétences (nouveaux bénévoles).

La composition du Comité Directeur pour la saison 2018-2019 est présentée à l'Assemblée.

Cette organisation n'amène pas d'observation de l'Assemblée Générale.

Après discussions et constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

- **Adoption du Budget de la saison 2018-2019**
- **Adoption de l'organigramme de l'Association**
- **Validation de la composition du Comité Directeur**
- **Pouvoir pour la Secrétaire de procéder aux formalités légales**

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

BOUCLIER DU BENEVOLE

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président prend la parole pour remettre le bouclier du bénévole de la saison 2017-2018. Le Comité Directeur a choisi de mettre à l'honneur l'implication de Monsieur Bernard LEROY, qui, après la remise du bouclier, remercie chaleureusement le Comité directeur et l'Assemblée Générale.



Après ces échanges et constatant que personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 18h30

De tout ce qui précède, il est dressé Procès-verbal signé par le Président la Secrétaire en 2 exemplaires originaux.

Documents annexés au présent PV : support powerpoint présenté en séance et contenant notamment :

- Les rapports d'activité, moral et financier pour la saison 2017-2018
- Le Budget pour l'exercice 2018-2019

Henri NEIRYNCK
Président,

Pascale WINDELS
Secrétaire

23 20
20